



## OFFRE D'EMPLOI

### Econome diocésain du Diocèse d'Autun, Chalons, Mâcon

Temps plein / CDI / Mission canonique de 5 ans renouvelable.

Lieu de travail : Maison épiscopale 1 place Cardinal Perraud 71400 Autun.

*Néanmoins l'économe est fréquemment en déplacement sur l'ensemble de la Saône et Loire.*

#### Mission

L'économe diocésain est directement sous la responsabilité de l'évêque.

Avec ses collaborateurs, il assume cinq grandes fonctions :

- **développement des ressources** : particulièrement la supervision des campagnes de collecte.
- **Gestion prospective des finances, administration, comptabilité, placements, fiscalité.**
- **Gestion des ressources humaines** : Il est responsable de la qualité de la gestion des hommes et des femmes travaillant au service du diocèse (laïcs salariés et bénévoles). Il lui incombe de mettre en place la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (embauches, évolutions, fin de mission, formation continue). Il assume les responsabilités d'employeur, de par la délégation qui lui est donnée par le Conseil d'administration de l'Association diocésaine.
- **Gestion courante et prospective de l'immobilier** : maison épiscopale à vocation large, maison diocésaine, maisons d'accueil et sanctuaire de Paray le Monial, etc... (presbytères, bâtiments pastoraux et immeubles de rapport...)
- **Gestion de la dimension juridique**, transverse de tout ce qui précède.

Pour ce faire le Conseil d'administration de l'Association diocésaine lui aura donné, dès sa prise de fonction, les pouvoirs nécessaires.

L'économe diocésain met ses compétences et son action au service de la bonne marche de l'Eglise locale.

**Il a le souci de la lisibilité et de la crédibilité de cette Eglise** à travers la gestion de ses affaires temporelles, ainsi que de la pérennité financière du diocèse.

Il intègre sa mission dans l'environnement juridique du droit public, du droit de l'Eglise et des droits particuliers.

En relation avec le ou la responsable de la communication diocésaine, il a le souci de prévoir les moyens de rendre compte aux chrétiens du diocèse de la gestion des affaires économiques, et de penser l'information et la formation dans ces domaines.

**Il est en contact avec les curés, les Equipes d'Animation Pastorale, les comptables et trésoriers des paroisses, les Conseils paroissiaux pour les Affaires Economiques** auxquels il apporte conseil, expertise et formation.

Il met en place des procédures, garantes des bonnes pratiques du diocèse. Il les diffuse et s'assure de leur efficacité.

**Il porte le souci de la vie matérielle des prêtres.**

Il applique les orientations données par la Conférence des Evêques.

**Il participe à la réflexion provinciale et nationale des économistes** et aux travaux conduits en commun (réunion de province, session nationale, groupes de travail).

Il assume sa responsabilité en étant aussi lui-même impliqué dans la vie de l'Eglise locale.

**Il rend compte régulièrement de sa mission à l'évêque** ; ensemble, avec le Conseil Diocésain aux Affaires Economiques, le vicaire général, il est au service de l'Eglise en pleine transformation synodale.

### **Expérience et compétences requises**

- Engagement réel dans l'environnement ecclésial.
- Formation supérieure et expérience professionnelle dans le domaine de la gestion, du management et de l'immobilier.
- Qualités humaines, relationnelles et pédagogiques avérées dans la conduite d'équipes et de projets.
- Dans un contexte sociétal en pleine mutation, forte capacité d'adaptation et de conduite de projets pastoraux innovants.
- Organisation dans le travail, rigueur et discrétion.

**Rémunération** : Brut annuel entre 55K€ et 65K€ à temps plein, selon profil.

**Poste à pourvoir** : mars 2022

Les dossiers de candidature (lettre de motivation et CV) sont à envoyer  
à la Cellule 'Conseil en recrutement'  
de la Conférence des Évêques de France  
avant le 25 novembre 2021 :

[herve.giaume@cef.fr](mailto:herve.giaume@cef.fr)